

# ÉLÉMENTS À COLLECTER EN VUE DU RECOURS DEVANT LA CPNC 39

## Exemple pour une saisine suite à un refus de promotion.

Retrouvez ici une liste non limitative des pièces à fournir lors de votre recours en CPNC. La liste que nous vous fournissons est essentiellement dans le cadre d'un recours suite à absence de promotion. Pour les autres motifs nous vous invitons à contacter votre SNU régional.

**Motif** : "saisine suite à refus de promotion de plus de 3 ans au sens de l'article 6.2 de l'accord classification." Et indiquez clairement votre demande et à quelle date.

**Faites un écrit explicatif de votre parcours** et argumentez, en partant de votre dernière promotion, les raisons pour lesquelles vous estimez devoir être promu. Appuyez-vous sur vos formations, vos EPA et le courrier que vous avez reçu justifiant le refus de promotion (courrier que vous avez demandé à votre N+1 et au DRH).

**Joindre tous documents utiles** afin d'étayer votre demande (attestation formation, contenu d'EPA, récapitulatif des actions engagées...) et **obligatoirement** :

- un récapitulatif des démarches engagées auprès de votre région avant le recours et le courrier de refus de promotion\* si vous l'avez sinon le justificatif de demande (copie du mail adressé),
- le relevé de carrière qui se trouve dans "Mon dossier GAP",
- la copie du dernier bulletin de salaire,
- l'historique de formation,
- tous les EPA depuis la dernière promotion.

**\*Attention** : si vous n'avez pas reçu le courrier vous explicitant les raisons de votre non-promotion, vous devez envoyer un mail à votre directeur / directrice lui en demandant les raisons. (exemple : "Bonjour, Merci de m'indiquer les raisons pour lesquelles je n'ai pas eu de promotion"). Vous trouverez sur [cpnc.snupe.fr/boite-a-outils](http://cpnc.snupe.fr/boite-a-outils) des exemples de courriers pour effectuer cette demande.



## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E ?

Vos élus et délégués syndicaux du SNU Pôle emploi sont là pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches.

N'hésitez pas à les contacter.



[www.snutefifsu.fr](http://www.snutefifsu.fr)

[www.cpnc.snupe.fr](http://www.cpnc.snupe.fr)

[f @snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

[t @SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

[✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)